

06.07.2016 – 08:15 Uhr

Catch a Car arrive à Genève



Lucerne (ots) -

Catch a Car lancera son offre de car sharing en free-float à Genève d'ici début 2017. Catch a Car permet de localiser en temps réel 100 voitures en libre service, de se rendre d'un point A à un point B et de laisser, à l'issue du trajet, la voiture sur n'importe quelle place de stationnement située sur la voie publique. À Bâle, une Catch-Car remplace désormais quatre voitures privées.

La phase pilote qui vient de se dérouler pendant deux ans à Bâle a prouvé que le car sharing en free-float fonctionnait aussi dans les villes suisses. Des milliers de Bâlois se déplacent désormais avec les voitures blanches de Catch a Car, ce qui, selon une étude de l'EPFZ*, réduit le nombre de voitures et a donc un effet positif sur la saturation du trafic. Aujourd'hui, un véhicule Catch-Car remplace déjà quatre véhicules privés! En outre, les clients Catch a Car utilisent davantage les transports publics. Silena Medici, responsable de Catch a Car, en est convaincue: «Notre offre répond à une tendance de notre époque. Les gens veulent se déplacer librement, de manière indépendante, rapide, à n'importe quel moment et à un prix avantageux. Catch a Car répond à toutes ces exigences.»

La concrétisation d'un tel service à Genève est désormais possible grâce aux modifications réglementaires initiées par M. Luc Barthassat, conseiller d'État en charge du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) dans le but d'offrir aux entreprises, les conditions cadres nécessaires à l'ouverture d'un nouveau marché de mobilité à Genève. Catch a Car est la première entreprise à s'y implanter. Grâce à son offre permettant d'utiliser 100 voitures sans se soucier de les ramener dans une station ou un parking désigné, Catch a Car va permettre aux Genevois de profiter d'une nouvelle forme de mobilité, en toute liberté!

Stationnement illimité sur toutes les places de parc situées sur la voie publique

En avril 2016, le Conseil d'État genevois a modifié le règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière du 30 janvier 1989 (RaLCR). Des entreprises comme Catch a Car ont ainsi la possibilité d'acquiescer des macarons multizones moyennant le paiement d'une taxe annuelle de CHF 480 pour chaque macaron. Ces macarons permettent aux clients de garer les voitures gratuitement sur la voie publique (zone bleue et blanche) de manière illimitée. «Les portes de 100 voitures s'ouvrent à Genève, pour seulement CHF 0.41 par minute», s'enthousiasme Mme Medici. La réservation de maximum huit heures à l'avance et les arrêts intermédiaires coûtent CHF 0.24 par minute, et même CHF 0.10 par minute la nuit, du lundi au vendredi. Ces tarifs comprennent tous les frais comme l'assurance, l'entretien, le nettoyage, le carburant et les places de parc.

Localisation en temps réel

Toutes les voitures disponibles peuvent être localisées et réservées en temps réel par application sur smartphone ou en ligne. Les clients peuvent ensuite aller où ils veulent - y compris dans les pays limitrophes - et sans limite de temps, pour autant qu'ils garent de nouveau la voiture dans la zone Catch-Car à la fin du trajet. Catch a Car indiquera ultérieurement la configuration exacte de cette zone à Genève.

--- *Informations sur l'étude de l'EPFZ: <http://ots.ch/a8AK8>

Téléchargement de photos libres de droits: <https://www.mobility.ch/fr/medias/archives-photographiques/>

Contact:

Silena Medici, responsable Catch a Car, téléphone 041 248 27 21,
s.medici@catch-a-car.ch

Medieninhalte



Bientôt à Genève: Catch a Car. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100056349 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Catch a Car AG"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100010161/100790351> abgerufen werden.